

Optimisation de la
facturation des
actes
pharmaceutiques
en dermatologie

Dr Patrick HEMERY, Pharmacien
Président de l'APPSQ

Conflits d'intérêts

- Aucun pour cette présentation



Objectifs

- Repérer les conseils qui amèneront à un acte facturable avec les règles 30 et 31
- Définir comment le pharmacien peut facturer efficacement les actes pharmaceutiques en dermatologie
- Présenter des fiches d'aide à la décision pour les pathologies en dermatologie

Aspect légal

- Conditions mineures
- Règle 30 Prescription d'un médicament
- Lorsque le pharmacien **évalue le besoin de la prescription** d'un traitement médicamenteux pour l'une ou l'autre des conditions suivantes
- **et**
- que la personne assurée **a déjà fait l'objet d'un traitement** par un autre professionnel habilité à prescrire
- **et**
- qu'elle **s'est vue prescrire antérieurement** un médicament en lien avec le cas ou la condition dans les délais prévus par règlement, **ici 5 ans**

- la Régie paie le tarif de 18,94\$ jusqu'au 31 mars 2024 **qu'il y ait ou non prescription d'un médicament** (19,89 au 1^{er} avril 2024)

En dermatologie :

- Acné mineure (pas de nodules ni pustules)
- Candidose cutanée
- La dermatite atopique nécessitant l'utilisation de corticostéroïdes n'excédant pas une puissance modérée
- L'herpès labial
- Érythème fessier

Aspect légal

- Conditions mineures
- Règle 30 Prescription d'un médicament
- Lorsque vous amorcez une thérapie, **informer le prescripteur initial**, en lui transmettant minimalement les renseignements suivants : nom du patient, condition traitée et informations sur le médicament prescrit (nom du médicament, forme, concentration, dose, durée de traitement et quantité prescrite).

Aspect légal

- Règle 30 Prescription d'un médicament
 - Lorsque le pharmacien évalue le besoin de la prescription d'un traitement médicamenteux pour l'une des conditions suivantes :
 - ✓ un traitement antiviral à une personne assurée présentant des signes et symptômes s'apparentant à l'herpès zoster, sauf si les signes et symptômes sont présents au niveau de la tête;
- la Régie paie le tarif de 23,43\$ jusqu'au 31 mars 2024 qu'il y ait ou non prescription d'un médicament. (24,60 au 1^{er} avril 2024)
- Le pharmacien doit inscrire les motifs justifiant l'amorce d'une thérapie médicamenteuse sur un formulaire remis à la personne assurée et la **diriger vers un médecin ou un infirmière praticienne spécialisée dans les 48 à 72 heures** conformément aux dispositions réglementaires à ce sujet.

La date de l'entrevue ainsi que la démarche pour l'évaluation du besoin de prescription de la personne assurée selon les normes professionnelles en vigueur doivent être consignées au dossier de la personne assurée.

Aspect légal

- Règle 31 Amorce d'une thérapie médicamenteuse
- Lorsque le pharmacien évalue le besoin pour l'amorce d'un traitement médicamenteux pour l'un ou l'autre des cas suivants :
la Régie paie le tarif de 18,94\$ jusqu'au 31 mars 2024 qu'il y ait ou non prescription d'un médicament (19,89 au 1^{er} avril 2024)
- le traitement de la dermatite de contact allergique nécessitant une corticothérapie topique de puissance légère à modérée;

Lorsque le pharmacien évalue le besoin pour l'amorce d'un traitement médicamenteux, la date de l'entrevue ainsi que la démarche pour l'amorce d'une thérapie médicamenteuse auprès de la personne assurée selon les normes professionnelles en vigueur doivent être consignées au dossier de la personne assurée.

Aspect légal pour les conditions mineures

Il faut :

- Rx pour même Dx de moins de 5 ans de tout prescripteur canadien (sauf d'un pharmacien) ou une Rx collective

Le pharmacien pourra :

- Prescrire un médicament autre que celui de la RX initiale
- Prescrire une dose, une posologie et une durée différente de la Rx initiale

Le pharmacien ne pourra pas:

- Prescrire un médicament de puissance supérieure à celui de la Rx initiale
- Prescrire s'il identifie un drapeau rouge (signaux d'alarme)



Qu'entend-on par « signaux d'alarme »?

Les signaux d'alarme sont des signes cliniques qui nécessitent une réévaluation afin d'établir un diagnostic :

- Un signe ou symptôme suggérant la présence d'une maladie chronique ou systémique non diagnostiquée;
- Un signe ou symptôme laissant croire à un déclin ou à l'altération du fonctionnement d'un organe ou d'un système;
- Un signe ou symptôme récurrent ou persistant après le premier médicament prescrit par le pharmacien;
- Une réaction inhabituelle au médicament prescrit;
- La présence de signes et symptômes ne permettant pas de clairement identifier la condition mineure.

Les réflexes

Le patient dit :

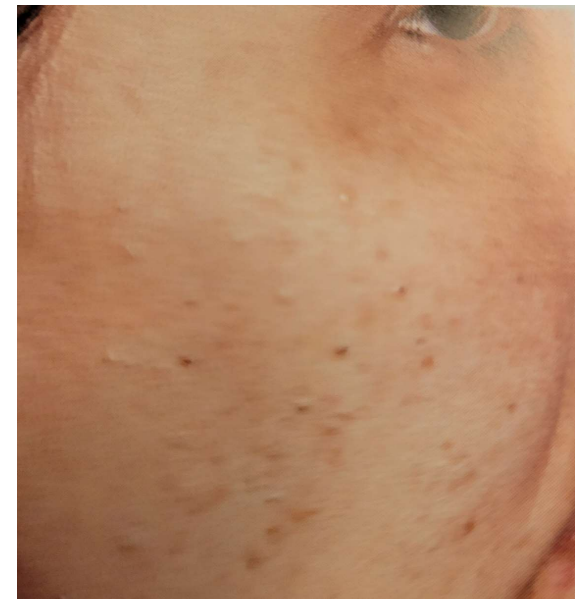
J'ai des boutons
J'ai des plaques rouges
Ça me démange (pique)
Ça me brûle
Je fais de l'eczéma
Je fais un feu sauvage
Je fais un zona

• Le bon réflexe :

- Fiche de collecte de données
- Exit produits de tablette d'emblée
- La consultation
- Quel acte puis-je facturer?
- Bien réfléchir avant de faire une prolongation


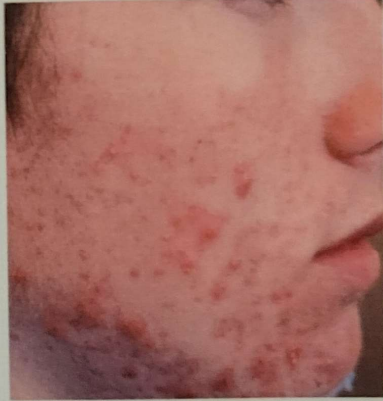
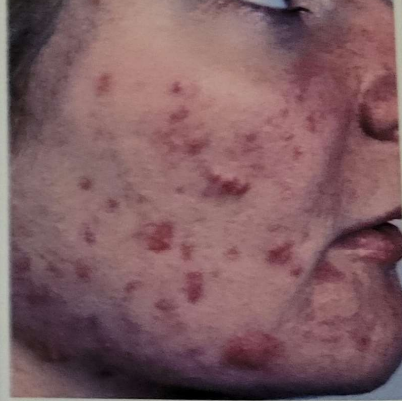
L'acné mineure

- Conditions
 - Symptômes similaires à ceux traités la dernière fois
 - Types de comédons
 - Ouverts (points noirs)
 - Fermés (points blancs)
 - Localisation des lésions
 - Visage
 - Épaules
 - Dos
 - Tronc



L'acné mineure

- Drapeau rouge
 - Kystes, pustules, nodules, fièvre
 - Signes d'inflammation, douleurs musculaires
 - Problèmes hormonaux (hirsutisme, alopecie, Syndrome des ovaires polykystiques, etc)
 - Nouveau médicament (corticostéroïdes, lithium, phénytoïne, autres)
 - Changement de la pilosité
 - Différence des lésions depuis dernière fois

| Mild | Moderate | Severe |
|--|--|--|
| Comedones, papules and pustules | Papules and pustules | Nodules and cysts |
|  |  |  |
| Topical retinoid plus oral tetracycline e.g. oxytetracycline, lymecycline, doxycycline | Any oral tetracycline for 6 months e.g. oxytetracycline, lymecycline, doxycycline | Oral isotretinoin (urgent referral to dermatologist) |
| Benzoyl peroxide plus topical antibiotic | Oral isotretinoin if acne persistent over 6 months | High-dose oral antibiotic plus topical retinoid/benzoyl peroxide |
| As above | Oral anti-androgen plus topical retinoid | Oral isotretinoin plus oral contraceptive |

La candidose cutanée

- Conditions

- Symptômes

- plaque érythémateuses vives et macérées affectant la région des plis (inguinaux, axillaires, abdominaux)
- bordure irrégulière
- prurit
- zones d'humidité et de friction
- lésions satellites (à l'extérieur de la zone érythémateuse)
- lésions parfois luisantes et érosives



Fig. 10.14 Candidiasis: note bright-red colour with outlying satellite lesions

La candidose cutanée

- Drapeau rouge

- **infection étendue**
- immunosuppression
- inflammation importante
- lésions très douloureuses
- mycose sévère et étendue **chez patient diabétique**
- lésion purulente, éruptions vésiculaires, cellulite
- modification d'apparence ou de l'étendue des lésions
- signes ou symptômes systémiques (présence d'infection secondaire)
- présence de pus, pustules ou croûtes jaunâtres (infection secondaire)



La dermatite atopique

- Conditions

- prurit
- érythème, gerçure
- érythème en placard mal défini avec squames et excoriation
- présence de papules et de suintement en aigu
- xérodermie pancorporelle

Aide pour situer les lésions

- **Enfants** : fléchisseurs et plis cutanés dans les coudes et les genoux, du contour de la bouche, des joues et des paupières
- **Adultes** : visage, cou, haut du tronc, mains et pieds.



La dermatite atopique

- Facteurs d'exclusion

- **Enfant ≤ 2 ans** (fragilité de la barrière cutanée)
- Immunosuppression (ou diabète non contrôlé)
- Personne itinérante, toxicomane ou alcoolique
- Sous-alimentation
- Endocrinopathie (ex.: syndrome de Cushing)
- Symptômes d'hypothyroïdie (contrôle de TSH requis)
- Maladies vasculaires périphériques (insuffisance veineuse ou troubles vasculaires)
- Conditions favorisant risque accru d'absorption (saignement, trauma)
- Modification de la présentation des lésions depuis la prescription initiale de traitement.



La dermatite atopique

- Drapeau rouge
 - **contact récent avec plante, substance chimique, ou nouveau médicament**
 - brûlure ou blessure ouverte
 - lésions sur **plus de 30% de la surface corporelle**
 - lésions récurrentes non associées temporellement
 - présence de bulles sur les lésions
 - saignement au niveau des lésions
 - atteinte sur les **paumes des mains et des pieds**
 - signes d'infection (pus, chaleur, douleur, fièvre)
 - présence de sillon avec démangeaison
 - douleur au niveau des lésions
 - nouvelles lésions sur le visage
 - lésions autour des yeux, muqueuse ou des organes génitaux



Fig. 4.17 Impetiginised eczema: exudate and golden crusts in a child with atopic eczema

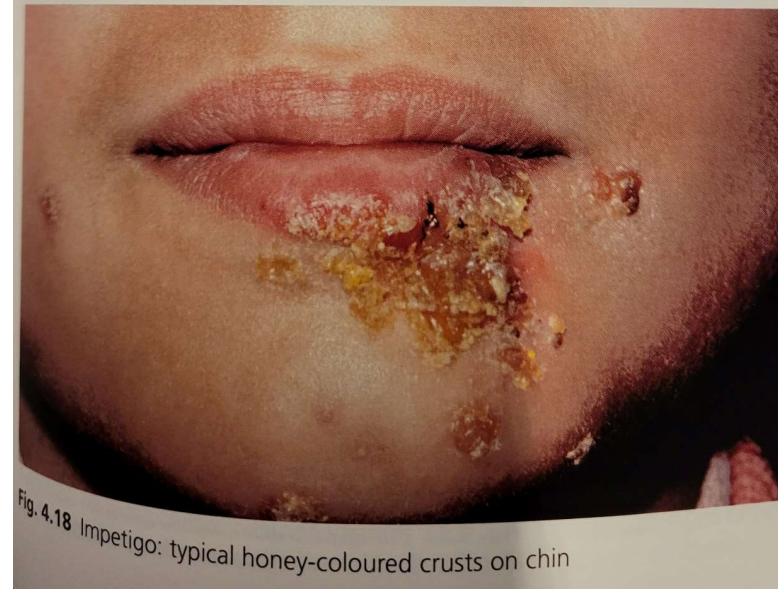


Fig. 4.18 Impetigo: typical honey-coloured crusts on chin

L'herpès labial

- **Conditions**

- Localisation de la lésion : labiale
- Moment d'apparition des symptômes : **< 3 jours**
- Nombre d'épisodes dans la **dernière année < 6 épisodes**
- lésion précédée d'une sensation de brûlure ou picotement (prodrome)
- lésions formées de plusieurs vésicules douloureuses
- démangeaisons au moment de rupture des lésions
- libération d'un liquide clair
- formation d'un croûte qui tombe habituellement en 5 à 7 jours
- apparait généralement souvent après exposition au soleil ou après épisode de fièvre

- **Exclusions**

- **Immunosuppression** (VIH, cancer, greffe, antinéoplasique)



L'herpès labial

• Drapeau rouge

- lésions **dans les yeux**, la gorge ou dans la bouche
- lésions très enflées contenant du pus
- fièvre ou frissons
- malaise général, léthargie
- lésions depuis plus de 14 jours
- plus de 6 épisodes dans 12 derniers mois (bénéfice d'un traitement prophylactique)



L'érythème fessier

- **Conditions**

- Plaques rouges
- Lésions qui peuvent devenir luisantes et érosives
- Surface en contact avec la couche
- Plis de la peau
- Nombre d'épisodes dans la dernière année (pas de restrictions selon jugement)
- Durée de la présence des symptômes (pas de restrictions selon jugement)
- Prise d'antibiotique récemment
- Diarrhée récente

- **Région affectée : fesses, bas de l'abdomen, bas du dos, cuisses, organes génitaux externes**



L'érythème fessier

- **Drapeau rouge**
 - Lésions qui s'étendent au-delà de la zone délimitée par la couche
 - Symptômes systémiques: fièvre, douleur, vomissement, léthargie
 - **Lésions purulentes ou avec des croûtes jaunâtres**
 - Fièvre ou frissons
 - Malaise général
 - Nausées ou vomissements
 - Saignement au niveau des lésions
 - Progression très rapide des rougeurs (quelques heures)
 - Présence d'infection bactérienne
 - Maladie de peau co-existante: eczéma, psoriasis, allergie
 - Infection présentement (vaginite, infection du pénis ou autre)



Le zona

- Symptômes

- Lésions cutanées

- Unilatérales
- Érythémateuses
- Initialement papulaires puis vésiculaires claires
- De 2 à 3 mm
- Regroupées le long d'un dermatome (surtout thoracique, cervical ou ophtalmique)

- Névralgies

- Douleur
- Paresthésie
- Prurit
- Allodynie
- Dysesthésie
- Sensations de brûlure

- Considérations

- < 72 heures (si plus de 72 heures considérer traitement si lésions en développement, atteinte sévère ou comorbidités)
- Patient > 50 ans (considérer traitement chez les plus jeunes si affecte la qualité de vie ou atteinte modérée à sévère)



Le zona

• Exclusions

- < 18 ans
- Immunosuppression
- Grossesse
- Atteinte cutanée de plusieurs dermatomes (zona compliqué)
- Lésion cutanée traversant la ligne médiane du corps
- Atteinte importante de l'état général
- Douleur, rougeur, chaleur, oedème qui s'étend au-delà des lésions de zona (surinfection)
- Absence d'un dermatome et apparence de cellulite
- Présence de symptômes au niveau de la tête ou du cou



La dermatite de contact allergique

- Pour mémoire

bibliographie

- Entente AQPP MSSS 2022-2025
<https://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/manuels/260-pharmaciens/historique/Entente-AQPP-MSSS-2022-2025.pdf>
- Guide d'exercice loi 31 OPQ <https://www.opq.org/materiel-documentation/guide-exercice-activites-prof-pharm/>
- Outils loi 31 APPSQ <https://appsq.org/outils-pl31/>
- Differential diagnosis in dermatology, Fourth edition, Richard Ashton, Barbara Leppard and Hywel Cooper
- Le manuel Merck pour les professionnels de la santé chapitre dermatologie
<https://www.merckmanuals.com/fr-ca/professional/troubles-dermatologiques/prise-en-charge-du-patient-atteint-de-troubles-dermatologiques/%C3%A9valuation-du-patient-dermatologique>

Scannez les codes QR pour les sondages d'appréciation

Merci de compléter les deux sondages.